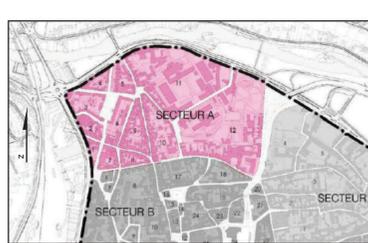


GRAND POITIERS
Communauté Urbaine

SECTEUR SAUVEGARDE DE POITIERS

PLAN REGLEMENTAIRE

Secteur A
Echelle 1/1000



Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur
Plan graphique du règlement

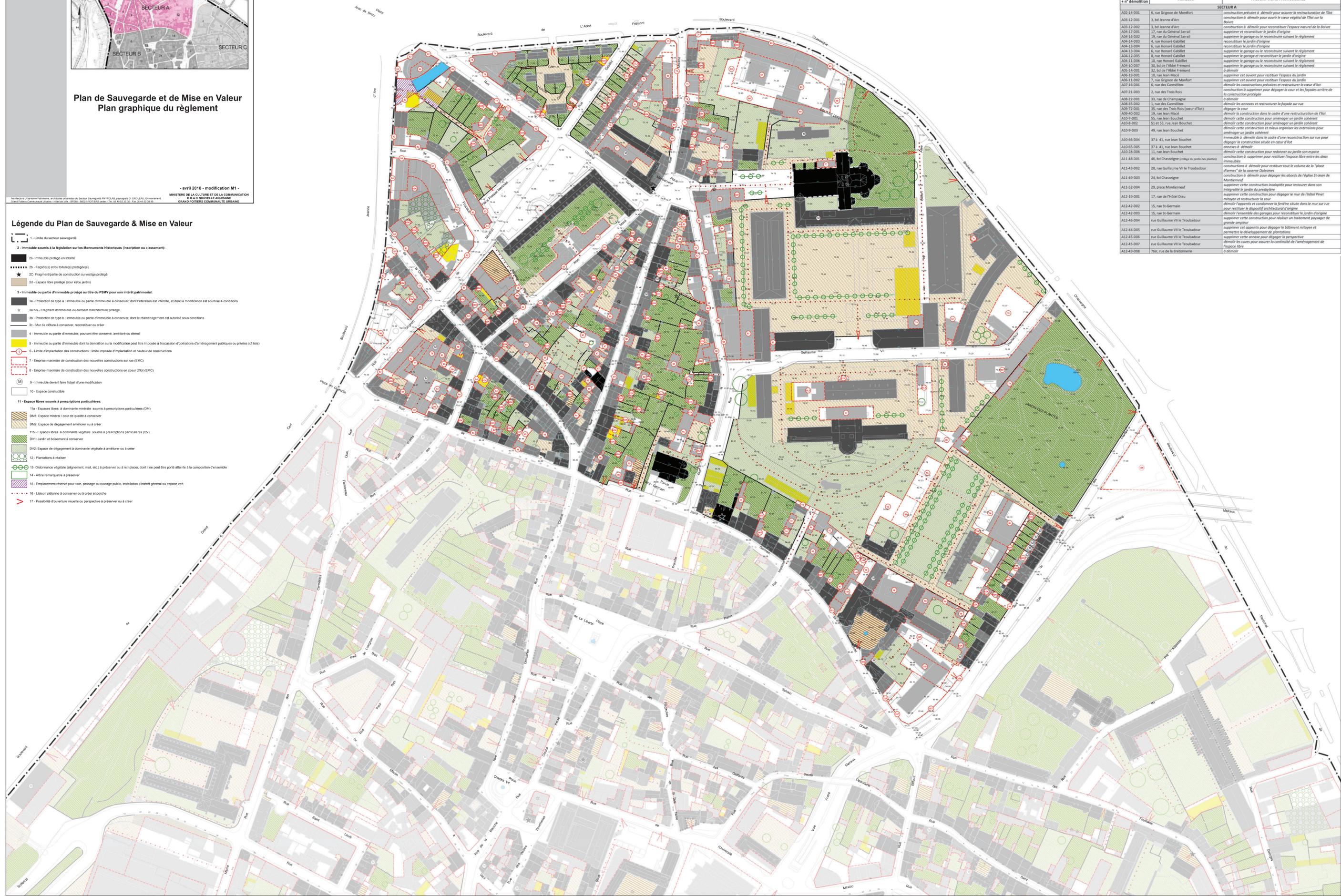
avril 2018 - modification M1 -
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
D.A.C. NOUVELLE AQUITAINE
GRAND POITIERS COMMUNAUTÉ URBAINE

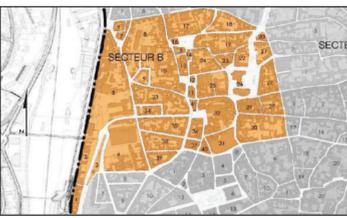
ILOT + n° fiche + n° modification	ADRESSE	PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES
A03-29-M03	23, rue du Général Sarrahl	végétaliser toutes les surfaces basses à la structure le supporte
A07-1-M01	23, rue Grignon de Montfort	végétaliser la toiture terrasse du parking à la structure le supporte
A07-7-M02	9, rue de Champagne	retravailler le parking public à l'aide de plantations en caisse et de volumes bâtis
A07-13-M03	6, rue des Trois Rois	rétablir la volumétrie de toiture et la façade d'origine
A07-57-M03	36, rue de la Bretonnerie	végétaliser la toiture terrasse du local semi-enterré
A10-24-M02	18, rue Jean Bouchet	rétablir la toiture en tuiles
A10-26-M03	15, rue Jean Bouchet	rétablir la toiture en tuiles
A11-50-M01	24, bd Chasseigne	intégrer les dispositifs de ventilation situés sur la toiture terrasse dans un volume architectural
A11-45-M02	20, rue Guillaume VII Le Troubadour Cloître de Montierneuf	reconstituer la toiture d'origine
A12-17-M03	12, rue du Jardin des Plantes	améliorer le traitement architectural de l'extension arrière
A12-4-M02	12, rue du Jardin des Plantes	améliorer le traitement architectural de l'extension du rez-de-chaussée
A12-5-M03	10, rue du Jardin des Plantes	améliorer le traitement architectural de l'extension du rez-de-chaussée
A12-4-M04	8, rue du Jardin des Plantes	améliorer le traitement architectural de l'extension du rez-de-chaussée
A12-3-M05	6, rue du Jardin des Plantes	améliorer le traitement architectural de l'extension du rez-de-chaussée
A12-2-M06	4, rue du Jardin des Plantes	améliorer le traitement architectural de l'extension du rez-de-chaussée
A12-58-M07	15, rue de l'Hôtel Dieu	intégrer le conduit de fumée de la chaudière dans le bâtiment ou le supprimer
A12-19-M08	17, rue de l'Hôtel Dieu	escalier extérieur à extraire

ILOT + n° fiche + n° démolition	ADRESSE	PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES
A02-14-D01	6, rue Grignon de Montfort	construction précaire à démolir pour assurer la reconstruction de l'îlot
A03-12-D01	3, bd Jeanne d'Arc	construction à démolir pour ouvrir le cœur végétal de l'îlot sur la Baie
A03-12-D02	3, bd Jeanne d'Arc	construction à démolir pour reconstruire l'espace naturel de la Baie
A04-17-D01	17, rue du Général Sarrahl	supprimer et reconstruire le jardin d'origine
A04-16-D02	19, rue du Général Sarrahl	supprimer le garage ou le reconstruire suivant le règlement
A04-14-D03	4, rue Honoré Gabellat	reconstituer le jardin d'origine
A04-13-D04	6, rue Honoré Gabellat	reconstituer le jardin d'origine
A04-13-D04	6, rue Honoré Gabellat	supprimer le garage ou le reconstruire suivant le règlement
A04-12-D05	8, rue Honoré Gabellat	supprimer le garage et reconstruire le jardin d'origine
A04-11-D06	10, rue Honoré Gabellat	supprimer le garage ou le reconstruire suivant le règlement
A04-10-D07	30, bd de l'Abbe Frémont	supprimer le garage ou le reconstruire suivant le règlement
A04-14-D01	32, bd de l'Abbe Frémont	à démolir
A04-19-D01	10, rue Jean Bouchet	supprimer cet ouvert pour restaurer l'espace du jardin
A06-11-D02	7, rue Grignon de Montfort	supprimer cette construction et restaurer le jardin
A07-18-D01	4, rue des Carmélites	démolir les constructions précieuses et restaurer le cœur d'îlot
A07-25-D03	2, rue des Trois Rois	construction à supprimer pour dégager la cour et les façades arrière de la construction protégée
A08-22-D01	33, rue de Champagne	à démolir
A08-35-D02	1, rue des Carmélites	démolir les annexes et restaurer la façade sur rue
A09-72-D01	35, rue des Trois Rois (cœur d'îlot)	dégager la cour
A09-40-D02	19, rue Jean Bouchet	démolir la construction dans le cadre d'une reconstruction de l'îlot
A10-7-D01	55, rue Jean Bouchet	démolir cette construction pour aménager un jardin cohérent
A10-8-D02	51 et 53, rue Jean Bouchet	démolir cette construction et mieux organiser les extensions pour aménager un jardin cohérent
A10-9-D03	49, rue Jean Bouchet	immobilier à démolir dans le cadre d'une reconstruction sur rue pour dégager la construction située en cœur d'îlot
A10-66-D04	37 à 41, rue Jean Bouchet	annexes à démolir
A10-65-D05	37 à 43, rue Jean Bouchet	démolir cette construction pour redonner au jardin son espace
A10-38-D06	11, rue Jean Bouchet	construction à supprimer pour restaurer l'espace libre entre les deux immeubles
A11-48-D01	46, bd Chasseigne (côté du jardin des plantes)	constructions à démolir pour restaurer tout le volume de la "place d'armes" de la caserne Desarmes
A11-43-D02	20, rue Guillaume VII le Troubadour	constructions à démolir pour restaurer les abords de l'église St Jean de Montierneuf
A11-49-D03	24, bd Chasseigne	supprimer cette construction inadéquate pour restaurer dans son intégralité le jardin du presbytère
A11-52-D04	29, place Montierneuf	supprimer cette construction pour dégager le mur de l'Hôtel Finet
A12-19-D01	17, rue de l'Hôtel Dieu	démolir l'ensemble des garages pour reconstruire le jardin d'origine
A12-42-D02	15, rue St-Germain	démolir l'ensemble des garages pour reconstruire le jardin d'origine
A12-42-D03	15, rue St-Germain	démolir l'ensemble des garages pour reconstruire le jardin d'origine
A12-46-D04	15, rue St-Germain	supprimer cette construction pour réaliser un traitement paysager de grande ampleur
A12-44-D05	15, rue St-Germain	supprimer cet ouvert pour dégager le bâtiment mitoyen et permettre le développement de plantations
A12-45-D06	15, rue St-Germain	supprimer cette annexe pour dégager la perspective
A12-45-D07	15, rue St-Germain	démolir les caves pour assurer la continuité de l'aménagement de l'espace libre à démolir
A12-43-D08	7, rue de la Bretonnerie	à démolir

Légende du Plan de Sauvegarde & Mise en Valeur

- 1- Limite du secteur sauvegardé
- 2- Immeuble soumis à la législation sur les Monuments Historiques (inscription ou classement):
 - 2a- Immeuble protégé en totalité
 - 2b- Façade(s) et/ou toiture(s) protégées
 - 2c- Fragments/parts de construction ou vestige protégé
 - 2d- Espace libre protégé (cour, étier, jardin)
- 3- Immeuble ou partie d'immeuble protégé au titre du PSMV pour son intérêt patrimonial:
 - 3a- Protection de type a : Immeuble ou partie d'immeuble à conserver, dont l'altération est interdite, et dont la modification est soumise à conditions
 - 3a bis - Fragment d'immeuble ou élément d'architecture protégé
 - 3b - Protection de type b : Immeuble ou partie d'immeuble à conserver, dont le réaménagement est autorisé sous conditions
 - 3c - Mur de clôture à conserver, reconstruire ou créer
 - 4 - Immeuble ou partie d'immeuble, pouvant être conservé, amélioré ou démolir
 - 5 - Immeuble ou partie d'immeuble dont la démolition ou la modification peut être imposée à l'occasion d'opérations d'aménagement publiques ou privées (cf liste)
 - 6 - Limite d'implantation des constructions - limite imposée d'implantation et hauteur de constructions
 - 7 - Emprise maximale de construction des nouvelles constructions sur rue (EMC)
 - 8 - Emprise maximale de construction des nouvelles constructions en cœur d'îlot (EMC)
 - 9 - Immeuble devant faire l'objet d'une modification
 - 10 - Espace constructible
- 11- Espaces libres soumis à prescriptions particulières:
 - 11a - Espaces libres à dominante minérale soumis à prescriptions particulières (DM)
 - DM1: Espace minéral / cour de qualité à conserver
 - DM2: Espace de dégagement à améliorer ou à créer
 - 11b - Espaces libres à dominante végétale soumis à prescriptions particulières (DV)
 - DV1: Jardin et boisement à conserver
 - DV2: Espace de dégagement à dominante végétale à améliorer ou à créer
 - 12 - Plantations à restaurer
 - 13 - Ordonnance végétale (alignement, mail, etc.) à préserver ou à remplacer, dont il ne peut être porté atteinte à la composition d'ensemble
 - 14 - Arbre remarquable à préserver
 - 15 - Emplacement réservé pour voie, passage ou ouvrage public, installation d'intérêt général ou espace vert
 - 16 - Liaison piétonne à conserver ou à créer et porche
 - 17 - Possibilité d'ouverture visuelle ou perspective à préserver ou à créer





Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur
Plan graphique du règlement

LOT n° n° fiche + n° modification	ADRESSE	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES
801-2-M01	113, bd du Grand Cerf	améliorer le traitement de la toiture des constructions en cour d'ilot
802-3-M02	113, bd du Grand Cerf	améliorer le traitement de la toiture des constructions en cour d'ilot
801-11-M03	117, bd du Grand Cerf	améliorer le traitement de la toiture des constructions en cour d'ilot
804-15-M01	5, rue Arthur Ranc	intégrer les dispositifs de ventilation situés en toiture dans un volume architectural et restaurer la toiture terrasse
800-3-M01	5, rue Dominique Cartelliers	intégrer toutes les installations de ventilation situées sur la toiture terrasse dans un volume architectural
800-26-M02	Chapelle des Carmélites	établir un muret de couverture cohérent sur le versant ouest
802-12-M01	24, rue des Carmélites	suppression ou modification du traitement architectural de la surélévation de l'air sur rue
808-8-M01	26, rue de Champagne	amélioration du traitement architectural du garage aménagé dans le mur de clôture
809-3-M02	26, rue de Champagne	améliorer le traitement des toitures des volumes existants
806-16-M03	4, rue de la Chaîne	restaurer le volume à l'abri d'un toit ou en le rendant accessible
802-32-M01	15, rue Paul Bert	traiter le muret en attente sur le rue de la Croix Blanche comme une véritable façade
811-13-M01	17, rue du Moulin à vent	harmoniser le volume de toiture avec les toitures environnantes
813-3-M01	5, rue des Vieilles Boucheries	restaurer le volume de la toiture
813-10-M01	21, rue René Descartes	restaurer la toiture à l'abri de l'air
814-5-M01	136, rue Cloche Perse	harmoniser les toitures
817-46-M01	16, rue du Troistor	restaurer en jardin la toiture terrasse qui occupe le fond de parcelle
817-70-M02	16, rue St-Germain	harmoniser les volumes des annexes en les couvrant en tuiles
817-20-M03	14, rue St-Germain	modifier le traitement architectural de l'annexe extérieure ou la supprimer
818-10-M01	4ter, rue de l'Hôtel Dieu	améliorer le traitement architectural de l'annexe extérieure ou la supprimer
818-18-M02	5, rue Sylvain Draut	améliorer le traitement de la toiture terrasse si ce volume doit être conservé (adaptation ou tuiles de dalle, etc.)
818-30-M01	78b, rue des Flagelles	harmoniser les toitures
818-37-M02	16, rue des Gailiards	restaurer la toiture en tuiles
818-3-8-M03	28, rue Sylvain Draut	améliorer ou reconstruire l'annexe
818-4-M04	28b, rue Sylvain Draut	surélévation ou reconstruction
818-13-M05	16, rue Sylvain Draut	améliorer le traitement architectural de la toiture
818-23-M06	2, rue Sylvain Draut	adapter le matériau de la couverture à l'architecture de la construction
821-5-M01	2, rue Riffault	modifier le traitement architectural et volumétrique du volume du garage
824-16-M01	138a, rue du Général Bertin	supprimer ou améliorer le traitement architectural de la surélévation
824-10-M02	6-8, rue de la Tête Noire	déposer le cour et mettre en valeur ses façades
825-24-M01	17, rue des Vieilles Boucheries	modifier le traitement architectural du volume en surélévation
825-28-M02	9, rue des Vieilles Boucheries	améliorer l'articulation volumétrique des extensions
828-13-M01	14, rue Arsène Orillard	restaurer les parcs de garages de rez-de-chaussée sur le rue de la Cathédrale
828-14-M02	12, rue Arsène Orillard	améliorer le traitement architectural de la toiture du garage
828-25-M03	10b, Grand Rue	restaurer le volume de toiture d'origine en évitant le volume actuel
828-13-M01	15, place Charles de Gaulle	modifier le traitement architectural du dernier niveau
829-42-M02	24, rue de la Cathédrale	améliorer le traitement architectural de la toiture terrasse du volume d'extension arrière en intégrant les dispositifs techniques à l'architecture
829-31-M03	72, rue de la Cathédrale	modifier les parcs de garages de rez-de-chaussée sur le rue de la Cathédrale
831-16-M01	25, rue des Cordeliers	remplacer le ferraillage de la toiture par un matériau de qualité
831-7-M02	138a, rue des Cordeliers	améliorer le traitement architectural du volume à rez-de-chaussée sur rue en le traitant comme un volume indépendant
832-5-M01	3, rue Gambetta	supprimer l'étage habitable de combles tout en maintenant le hauteur du bâtiment
832-50-M02	1, rue Gambetta	établir le matériau de couverture d'origine
832-10-M03	18, rue du Marché Notre-Dame	améliorer le traitement architectural de la façade envisagée seul qui fait face à la tour
832-25-M04	31, place Charles de Gaulle	restaurer la façade en cohérence avec l'immeuble
833-20-M01	23, rue St-Louis	supprimer le comble de fumée supporté en façade arrière
833-18-M02	16, rue St-Louis	intégrer tous les éléments techniques situés en toiture terrasse dans un volume architectural
833-11-M01	17, rue Edouard Grimaux	intégrer le traitement de la toiture terrasse
833-19-M01	16, rue Gambetta	restaurer la cohérence du volume de couverture
836-1-M02	28, rue Gambetta	restaurer les deux premiers niveaux de la façade en harmonie avec le second niveau
837-5-M01	22 et 24, rue Edouard Grimaux	supprimer ou améliorer le traitement architectural du deuxième niveau de surélévation et améliorer celui du premier niveau de surélévation
837-4-M02	26, rue Edouard Grimaux	supprimer ou améliorer le traitement architectural du niveau de surélévation
837-2-M03	32, rue Edouard Grimaux	réduire le volume de toiture en supprimant le volume de surélévation
838-3-M03	5, rue de la Marne	égaler le traitement architectural des façades des deux niveaux d'étage
839-16-M01	10-12, rue Bourbeau	améliorer le traitement architectural de la toiture terrasse
839-3-M02	21, rue de la Marne	améliorer le volume et le traitement architectural de l'étage créé sur le porche
839-8-M03	31, rue de la Marne	restaurer une façade sur le pignon envisagé adjacent à la rue Henri Poincaré
839-9-M04	7, rue Henri Poincaré	créer un volume de toiture sur la toiture terrasse ou reconstruire l'immeuble
839-11-M05	9, rue Henri Poincaré	créer un volume de toiture sur la toiture terrasse ou reconstruire l'immeuble
840-10-M01	29, rue Gambetta	modifier le volume de toiture de manière à améliorer son insertion urbaine et ouvrir des fenêtres sur la rue Paul Guille
840-8-M02	8, rue des Grandes Cordes	intégrer le volume à rez-de-chaussée qui occupe la cour en un volume de métal ou de verre ou déloger ce cour
840-8-M03	8, rue des Grandes Cordes	harmoniser le volume de toiture avec le volume d'arrière-métayen
841-1-M01	12, rue du Palais (sur l'axe Saverat)	modifier le volume des extensions situées rue René Saverat

Architecte Urbaniste, architecte d'intérieur du Secteur Sauvegarde POTIERS (enquête D. GROLLEU, Co-urbanisme, 10 rue des Cordeliers, Poitiers, tel. 02 49 30 00 00, www.dgrolleu.com, www.dgrolleu.fr)

avril 2018 - modification M1 -
MISE EN VUE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
D.R.A.C. NOUVELLE AQUITAINE
GRAND POTIERS COMMUNE URBAIN

Légende du Plan de Sauvegarde & Mise en Valeur

- 1 - Limite de secteur sauvegardé
- 2 - Immeuble soumis à la législation sur les Monuments Historiques (inscription ou classement):
 - 2a- Immeuble protégé en totalité
 - 2b- Façades (et/ou balcons) protégés
 - 2c- Fragment/partie de construction ou vestige protégé
 - 2d- Espace libre protégé (cour et/ou jardin)
- 3 - Immeuble ou partie d'immeuble protégé au titre du PM5V pour son intérêt patrimonial:
 - 3a- Protection de type a: Immeuble ou partie d'immeuble à conserver, dont l'abandon est interdit, et dont la modification est soumise à conditions
 - 3b- Fragment d'immeuble ou élément d'architecture protégé
 - 3c- Protection de type b: Immeuble ou partie d'immeuble à conserver, dont le réaménagement est autorisé sous conditions
 - 3d- Mur de clôture à conserver, restaurer ou créer
 - 4 - Immeuble ou partie d'immeuble, pouvant être conservé, amélioré ou démolir
 - 5 - Immeuble ou partie d'immeuble dont la démolition ou la modification peut être imposée à l'occasion d'opérations d'aménagement publiques ou privées (cf. loi)
- 6 - Limite d'implantation des constructions : limite maximale d'implantation de l'habitat de constructions
- 7 - Emprise maximale de construction des nouvelles constructions sur rue (EMC)
- 8 - Emprise maximale de construction des nouvelles constructions en cour d'ilot (EMC)
- 9 - Immeuble devant faire l'objet d'une modification
- 10 - Espace constructible
- 11 - Espace libres soumis à prescriptions particulières:
 - 11a - Espaces libres à dominante minérale soumis à prescriptions particulières (DM)
 - DM1: Espace minéral / cour de quatre à conserver
 - DM2: Espace de délogement amélioré ou à créer
 - 11b - Espaces libres à dominante végétale soumis à prescriptions particulières (DV)
 - DV1: Jardin et traitement à préserver
 - DV2: Espace de délogement à dominante végétale à créer
- 12 - Plantations à réaliser
- 13 - Ordonnance végétale (alignement, mail, etc.) à préserver ou à remplacer, dont il ne peut être porté atteinte à la composition d'ensemble
- 14 - Arbre remarquable à préserver
- 15 - Emplacement réservé pour voie, passage ou ouvrage public, installation d'intérêt général ou espace vert
- 16 - Liaison piétonne à conserver ou à créer et porche
- 17 - Possibilité d'ouverture visuelle ou perspective à préserver ou à créer

LOT n° n° fiche + n° démolition	ADRESSE	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES
837-44-002	182, Grand Rue	construction à supprimer pour déloger les façades et restaurer le volume de la cour
837-29-003	186, Grand Rue	construction à supprimer pour déloger les façades et restaurer le volume de la cour
837-32-004	8, rue de Mexico	construction à démolir afin de reconstruire suivant le gabarit de l'ilot
837-30-005	10, rue de Mexico	reconstruire un immeuble de qualité
837-23-006	24 et 26, rue de Mexico	déloger la cour avec possibilité de la recouvrir par une verrière
838-13-001	14, rue Arsène Orillard	supprimer ces constructions pour rétablir les cours
838-23-002	185, Grand Rue	supprimer cette adjonction pour utiliser le volume de la cour
838-24-003	187, Grand Rue	supprimer cette adjonction pour utiliser le volume de la cour
838-25-004	191, Grand Rue	supprimer cette adjonction pour utiliser le volume de la cour
838-28-005	5, rue Saverat de Sainte-Marthe	garage à démolir pour reconstruire un volume dans le gabarit du pavillon mitoyen
839-22-001	7, Grand Rue	démolir ce garage pour reconstruire une façade sur rue
839-40-001	54, rue Jean Jaures	garage à démolir pour permettre une reconstruction du cour d'ilot
839-30-004	53, rue de la Cathédrale	à démolir
839-9-005	15, rue des Cordeliers	à démolir
839-9-001	15, rue des Cordeliers	à démolir
839-27-001	11, rue Gambetta	à démolir
839-8-003	18, rue des Cordeliers	à démolir
839-50-003	1, place Alphonse Legitt	démolir le volume annexe pour établir la totalité de la cour
839-11-004	Echelle du Palais	démolir cette construction de jardin pour restaurer le jardin ou le remplacer par une annexe de construction contemporaine
839-20-21-005	4, rue du Marché Notre-Dame	démolir ce volume annexe pour harmoniser les volumes à rez-de-chaussée situés en cour d'ilot
839-22-006	25, rue du Marché Notre-Dame	démolir ce volume annexe pour harmoniser les volumes à rez-de-chaussée situés en cour d'ilot
839-28-001	7, rue Saverat	garage à démolir pour permettre une opération de reconstruction cohérente
839-38-001	168b, rue du Moulin à vent	démolir la construction pour restaurer la proportion de la cour
839-14-001	1, rue St-Louis (cour d'ilot)	intégrer le comble de fumée dans la bât
834-7-001	8 et 10, rue St-Louis	démolir le garage pour établir une cohérence des volumes bâtis
839-5-001	10, rue Gaston Hulain	à démolir
839-13-001	25, rue Edouard Grimaux	à démolir
839-19-001	15, rue Edouard Grimaux	démolir cette construction pour mieux restaurer la parcelle
839-30-003	15, rue Edouard Grimaux	à démolir
839-28-003	11, rue Edouard Grimaux	à démolir
839-23-004	3, rue de la Marne	construction à démolir pour aménager un jardin
839-3-001	33, rue Edouard Grimaux	retourner le volume à rez-de-chaussée dans la cour à l'abri d'une terrasse accessible ou végétalisée ou sous la forme d'un volume bât
839-10-001	1, rue Gaston Hulain	intégrer le traitement de la toiture terrasse dans un nouveau immeuble d'étage
837-17-001	32, rue Gambetta	construction sommaire à démolir pour mettre en valeur la cour
837-6-003	22, rue Edouard Grimaux	reconstruire l'angle de l'ilot en remplaçant la construction existante inadéquate
838-18-001	18, rue Edouard Grimaux	à démolir
838-14-002	15, rue Bourbeau	déloger la façade arrière de la maison
838-13-003	9, rue Bourbeau	démolir de l'extension pour permettre une meilleure articulation des volumes
838-12-004	7, rue Bourbeau	démolir ces constructions pour déloger partiellement les façades arrière des immeubles sur rue et mieux utiliser la parcelle
838-8-005	17, rue de la Marne	démolir ces constructions pour déloger partiellement les façades arrière des immeubles sur rue et mieux utiliser la parcelle
838-7-006	15, rue de la Marne	améliorer ces constructions pour déloger partiellement les façades arrière des immeubles sur rue et mieux utiliser la parcelle
838-6-007	13, rue de la Marne	améliorer ces constructions pour améliorer le traitement de la façade arrière de l'immeuble
838-5-008	11, rue de la Marne	garage à démolir pour permettre une meilleure utilisation de la parcelle
838-22-009	10, rue Edouard Grimaux	garage à démolir pour permettre une meilleure utilisation de la parcelle
838-21-010	12, rue Edouard Grimaux	garage à démolir pour permettre une meilleure utilisation de la parcelle
839-9-001	7, rue Henri Poincaré	à démolir
839-3-002	24, rue de la Marne	démolir le garage pour le remplacer par une construction mieux intégrée

LOT n° n° fiche + n° démolition	ADRESSE	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES
802-8-001	93 et 95, bd du Grand Cerf	hangar à démolir pour réaliser une opération de reconstruction cohérente
802-3-002	79 et 75, bd du Grand Cerf	hangar à démolir pour réaliser une opération de reconstruction cohérente
802-3-001	71, bd du Grand Cerf	hangar à démolir pour réaliser une opération de reconstruction cohérente
802-3-004	67, bd du Grand Cerf	hangar à démolir pour réaliser une opération de reconstruction cohérente
804-8-001	10, Impasse Arthur Ranc	garage à remplacer par un immeuble cohérent
805-26-001	78 et 82, rue des Carmélites	extensions hétérogènes à démolir pour dégager la façade de l'immeuble protégé
805-25-002	78 et 82, rue des Carmélites	démolir cette extension pour établir les proportions de la cour
806-8-001	6, rue du Palais ci-jetés	garage à démolir pour permettre une opération de reconstruction
806-5-001	29, rue des Carmélites	attéler à démolir pour être éventuellement reconstruit
808-8-001	27, rue des Carmélites	démolir et reconstruire pour assurer une meilleure occupation des volumes
808-10-003	30, rue de Champagne	démolir pour assurer le confort du jardin
810-24-001	11, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-001	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-002	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-003	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-004	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-005	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-006	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-007	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-008	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-009	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-010	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-011	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-012	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-013	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-014	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-015	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-016	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-017	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-018	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-019	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-020	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-021	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-022	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-023	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-024	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-025	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-026	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-027	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-028	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-029	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-030	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-031	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-032	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-033	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-034	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-035	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-036	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-037	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-038	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-039	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-040	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-041	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-042	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-043	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-044	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-045	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-046	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-047	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-048	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-049	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-050	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-051	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-052	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-053	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-054	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-055	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-056	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-057	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-058	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-059	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-060	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-061	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-062	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-063	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-064	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-065	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-066	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-067	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-068	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-069	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-070	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-071	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32-072	5, rue de Maulin à vent	construction à supprimer pour déloger la façade arrière de la maison
810-32		



GRAND POITIERS
Communauté urbaine

Direction Générale Développement urbain
Conseiller : Urbanisme
Mairie de Ville - 85000
49021 POITIERS Cedex
Tel. 05 49 52 36 01
direction.urbanisme.mairie.secteur@grandpoitiers.fr

SECTEUR SAUVEGARDE DE POITIERS

PLAN REGLEMENTAIRE

Secteur C
Echelle 1/1000

- avril 2018 - modification M1 -
MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
D.R.A.C. NOUVELLE AQUITAINE
GRAND POITIERS COMMUNAUTE URBAINE

Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur
Plan graphique du règlement

- ### Légende du Plan de Sauvegarde & Mise en Valeur
- 1 - Limite du secteur sauvegardé
 - 2 - Immeuble soumis à la législation sur les Monuments Historiques (inscription ou classement):
 - 2a - Immeuble protégé en totalité
 - 2b - Façades (et/ou toitures) protégées
 - 2c - Fragments/parties de construction ou vestige protégé
 - 2d - Espace libre protégé (cour et/ou jardin)
 - 3 - Immeuble ou partie d'immeuble protégé au titre du PSMV pour son intérêt patrimonial:
 - 3a - Protection de type a : Immeuble ou partie d'immeuble à conserver, dont l'altération est interdite, et dont la modification est soumise à conditions
 - 3b bis - Fragment d'immeuble ou élément d'architecture protégé
 - 3c - Protection de type b : Immeuble ou partie d'immeuble à conserver, dont le réaménagement est autorisé sous conditions
 - 3d - Mur de clôture à conserver, reconstruire ou créer
 - 4 - Immeuble ou partie d'immeuble, pouvant être conservé, amélioré ou détruit
 - 5 - Immeuble ou partie d'immeuble dont la démolition ou la modification peut être imposée à l'occasion d'opérations d'aménagement publiques ou privées (cf liste)
 - 6 - Limite d'implantation des constructions : limite imposée d'implantation et hauteur de constructions
 - 7 - Emprise maximale de construction des nouvelles constructions sur rue (EMC)
 - 8 - Emprise maximale de construction des nouvelles constructions en cœur d'îlot (EMC)
 - 9 - Immeuble devant faire l'objet d'une modification
 - 10 - Espace constructible
 - 11 - Espaces libres soumis à prescriptions particulières:
 - 11a - Espaces libres à dominante minérale soumis à prescriptions particulières (DM)
 - DM1: Espace minéral / cour de qualité à conserver
 - DM2: Espace de dégagement améliorer ou à créer
 - 11b - Espaces libres à dominante végétale soumis à prescriptions particulières (DV)
 - DV1: Jardin et bosquet à conserver
 - DV2: Espace de dégagement à dominante végétale à améliorer ou à créer
 - 12 - Plantations à réaliser
 - 13 - Ordonnance végétale (alignement, mail, etc.) à préserver ou à remplacer, dont il ne peut être porté atteinte à la composition d'ensemble
 - 14 - Arbre remarquable à préserver
 - 15 - Emplacement réservé pour voie, passage ou ouvrage public, installation d'intérêt général ou espace vert
 - 16 - Liaison piétonne à conserver ou à créer et porche
 - 17 - Possibilité d'ouverture visuelle ou perspective à préserver ou à créer

ILOT + n° fiche + n° démolition	ADRESSE	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES
SECTEUR C		
C01-6-D01	74, Grand Rue	démolir cette construction pour assurer une opération de reconstruction cohérente
C01-88-D02	18, rue des Carmes	démolir ce préau pour faciliter la reconstruction du site
C01-31-D03	rue des Minimes (école des Minimes)	démolir les sanitaires pour dégager le mur et la rue vers la cour
C01-94-D04	144 et 146, Grand Rue	supprimer cette extension pour dégager la façade protégée et aménager le jardin
C01-95-D05	148 à 154, Grand Rue	dégager la façade et aménager un jardin sur l'actuelle cour
C01-61-D06	17, rue Riffault	démolir ce hangar inadéquat à son contexte et reconstruire éventuellement un bâtiment plus étroit dans le prolongement des communs
C01-62-D06	17, rue Riffault	démolir cette extension pour dégager la façade
C01-66-D07	15, rue Monseigneur Prosper Augouard	retraiter l'extension sous la forme d'une véranda ou la supprimer
C02-7-D01	14, rue Monseigneur Prosper Augouard	supprimer cette construction inadéquate à son contexte ou la remplacer par un volume mieux adapté
C03-78-D01	54, rue des Feuillants	construction à supprimer pour redonner au jardin son espace
C03-4-D02	27, rue des Carmes	supprimer le balcon et reprendre les percements du rez-de-chaussée de la construction protégée (façade arrière)
C03-46-D03	2bis, rue des Feuillants	dégager la façade arrière du volume inadéquat qui masque les ouvertures
C04-6-D01	7, rue des Feuillants	supprimer cet abri pour restaurer la continuité du parc
C05-22-D01	11ter, rue des Feuillants	démolir le hangar et la galerie de liaison afin de permettre une meilleure utilisation de l'espace
C05-26-D02	11ter, rue des Feuillants	à démolir
C05-25-D03	4, bd du Maréchal de Lattre de Tassigny	démolir le préau pour planter un alignement d'arbres
C05-24-D04	4, bd du Maréchal de Lattre de Tassigny	démolir le local technique pour dégager les façades masquées
C05-24-D05	4, bd du Maréchal de Lattre de Tassigny	démolir le local pour permettre l'opération de reconstruction
C06-18-D01	14, bd du Maréchal de Lattre de Tassigny	démolir ces constructions pour végétaliser le cœur de l'îlot
C06-9-D02	15, rue Georges Servant	démolir ces constructions pour végétaliser le cœur de l'îlot
C07-56-D01	28, Grand Rue	démolir l'annexe pour dégager la cour
C07-58-D02	24, Grand Rue	construction à démolir pour réaliser une opération de reconstruction satisfaisante
C07-7-D03	13, rue des Herbaux	construction à démolir pour redonner à la cour ses proportions
C07-13-D04	Angle rue des Herbaux / bd Bajon	démolir le garage pour recomposer l'angle de l'îlot
C07-36-D05	71 et 73, rue des Feuillants	démolir pour dégager le mur gouttereau de la chapelle
C07-36-D05	71 et 73, rue des Feuillants	construction à démolir pour dégager le chevet de la chapelle
C07-25-D06	59, rue des Feuillants	démolir pour reconstruire un volume de liaison de meilleure qualité architecturale
C08-10-D01	22, bd Bajon	démolir ce volume dans le cadre d'un projet de reconstruction de l'ensemble de l'espace libre

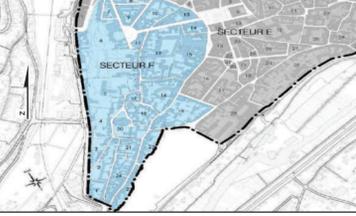
ILOT + n° fiche + n° modification	ADRESSE	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES
SECTEUR C		
C01-51-M01	156, Grand Rue	supprimer le dernier niveau (surélévation) et restaurer la toiture d'origine
C01-42-M02	136, Grand Rue	supprimer ou améliorer le traitement architectural de la façade
C01-64-M03	11, rue Riffault	intégrer tous les dispositifs de conditionnement d'air dans le bâtiment ou dans un volume architectural
C01-59-M04	21, rue Riffault	volume d'entrée et traitement du puits de jour
C02-8-M01	12, rue Monseigneur Prosper Augouard	traiter la toiture en tuile
C02-22-M02	10, rue St-Denis	améliorer l'articulation des volumes de toiture avec ceux de l'hôtel qu'ils viennent prolonger
C02-1-M03	32, rue Monseigneur Prosper Augouard	retraiter l'étage surélevé sous la forme d'un volume de toiture
C03-71-M01	40, rue des Feuillants	retravailler la volumétrie des toitures
C03-45-M02	1, rue Riffault	retraiter les percements du rez-de-chaussée et modifier le traitement architectural de la surélévation en cohérence avec le reste du bâtiment
C03-52-M03	12, rue des Feuillants	retraiter le versant d'origine de la toiture sur le jardin
C03-3-M04	29bis, rue des Carmes	supprimer le garage ou améliorer son traitement architectural
C04-10-M01	1, rue des Feuillants	améliorer le traitement architectural du garage
C04-3-M02	9, rue des Feuillants	supprimer le conduit de fumée extérieur
C05-24-M01	rue du Pré l'Abbesse	améliorer le volume de toiture de l'ancienne chapelle pour retrouver un profil plus proche de l'origine
C05-5-M02	45, rue des Feuillants	améliorer le traitement architectural du garage ou construire un immeuble neuf
C06-5-M01	25, rue Georges Servant	modifier le volume d'extension arrière
C06-3-M02	29, rue Georges Servant	harmoniser l'architecture du garage avec celle de la maison ou construire une nouvelle extension
C07-47-A01	48, Grand Rue	remplacer la couverture de fibrociment par une couverture de tuile
C07-10-M02	Impasse des Herbaux	remplacer le fibrociment de la toiture par de la tuile
C08-10-M01	40, bd Bajon	améliorer le traitement architectural du mur sur rue et de la toiture terrasse située sur la cour

GRAND POITIERS
Commune urbaine

SECTEUR SAUVEGARDE DE POITIERS

PLAN REGLEMENTAIRE

Secteur F
Echelle 1/1000



Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur
Plan graphique du règlement

- avril 2016 - modification M1 -

MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
B. A. C. NOUVELLE AQUITAINE
GRAND POITIERS COMMUNAUTE URBAINE

LOT + n° fiche + n° modification	ADRESSE	PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES
SECTEUR F		
F02-2-001	18, rue Jules Ferry	prévu à démolir sans réaménager la cour
F02-3-002	18, rue Jules Ferry	garage arrière à détruire pour réaménager la cour
F02-22-003	7, rue du Couvier	construction à supprimer pour assurer la continuité des plantations le long de la rue de Carnot
F02-19-004	8, rue du Couvier	deux constructions de qualité médiocre à remplacer par une construction sur rue
F03-18-001	5, rue du Couvier	construction annexe à démolir à l'occasion de l'opération de reconstruction
F03-22-002	9, rue du Couvier	construction annexe à démolir à l'occasion de l'opération de reconstruction
F03-23-003	entre 9 et 10, rue du Couvier	à démolir
F03-14-004	105, bd de Pont-Achard	prévu à démolir à l'occasion d'une éventuelle reconstruction de l'école pour couvrir les vues sur la ville
F04-18-001	16, rue St-Hilaire	deux extensions à démolir pour reconstruire la cour devant l'hôtel
F04-4-002	12, rue St-Hilaire	garage à démolir à l'occasion de l'opération de reconstruction urbaine
F05-13-001	35, bd de Pont-Achard	construction à démolir à l'occasion de l'opération de reconstruction urbaine et au dégagement de la cour
F06-8-003	11, rue Arthur Ranc	extensions collatérales sur la cour à supprimer à l'occasion de la reconstruction de l'îlot
F08-5-001	12, rue Jacques de Grailly	à démolir
F08-1-002	4, rue Jacques de Grailly	annexe à supprimer pour redonner sa qualité à la cour
F09-3-001	2bis et 3er, rue des Ecoisais	volumes à supprimer à l'occasion de l'opération de reconstruction urbaine pour reconstruire le jardin de l'hôtel
F10-19-001	8bis, rue des Ecoisais	à démolir
F10-9-003	8, rue des Ecoisais	garage à remplacer par une construction mieux insérée
F10-23-004	6bis, rue des Ecoisais	garage à remplacer par une construction mieux insérée
F12-25-001	13, rue Théophraste Renaudot	constructions provisoires à supprimer et à remplacer éventuellement dans le cadre de la reconstruction du Rectoist
F13-41-002	rue de la Traverse	constructions provisoires à supprimer et à remplacer éventuellement dans le cadre de la reconstruction du Rectoist
F13-11-003	Lecteur Victor Hugo	à démolir
F14-12-001	13, rue Charles Gide	construction sans intérêt à remplacer par un volume mieux adapté
F14-5-002	7er, rue Carnot	volumes annexes à supprimer dans le cadre de la reconstruction de l'îlot
F14-7-003	6, rue Carnot	volumes annexes à supprimer dans le cadre de la reconstruction de l'îlot
F15-25-001	44, rue Carnot	démolition de l'extension à rez-de-chaussée pour dégager la façade protégée sur la rue
F15-32-001	32 et 34, rue Carnot	à démolir
F16-24-001	13ter, rue du Général Demarigny	à démolir
F17-19-001	70, rue Théophraste Renaudot	à démolir
F18-13-001	13, rue de la Tranchée / rue Léopold Thérard	deux constructions sans intérêt à démolir pour dégager la façade du réservoir d'eau et pour réajuster le passage piétonnier
F21-7-001	180bis, rue La Cèze	deux volumes annexes à démolir pour dégager la cour
F20-7-001	22, rue de la Tranchée (Doymen)	démolir les extensions pour dégager le Doymen
F22-29-001	57, rue de la Tranchée	constructions annexes à démolir pour assurer la continuité des fonds de jardins
F22-18-002	45, rue de la Tranchée	constructions annexes à démolir pour assurer la continuité des fonds de jardins
F22-17-003	47, rue de la Tranchée	constructions annexes à démolir pour assurer la continuité des fonds de jardins
F22-16-004	45, rue de la Tranchée	constructions annexes à démolir pour assurer la continuité des fonds de jardins
F22-5-005	27, rue de la Tranchée	à démolir
F24-42-001	51, rue Jules Ferry	annexe à démolir pour permettre une meilleure utilisation de la parcelle et réaliser un espace de respiration en cour d'îlot
F24-30-002	98, rue de la Tranchée	annexe à démolir pour permettre une meilleure utilisation de la parcelle et réaliser un espace de respiration en cour d'îlot
F24-29-003	96bis, rue de la Tranchée	annexe à démolir pour permettre une meilleure utilisation de la parcelle et réaliser un espace de respiration en cour d'îlot
F24-15-004	72, rue de la Tranchée	annexe à démolir à l'occasion de l'opération de reconstruction
F24-68-005	19, rue Jules Ferry	annexe à démolir pour redonner ses proportions au jardin
F24-65-006	110bis, rue Jules Ferry	volumes sans intérêt à démolir dans le cadre de l'opération de reconstruction

Légende du Plan de Sauvegarde & Mise en Valeur

1 - Limite du secteur sauvegardé

2 - Immeuble soumis à la législation sur les Monuments Historiques (inscription ou classement):

- 2a - Immeuble protégé en totalité
- 2b - Façades (et/ou toitures) protégées
- 2c - Fragments/parties de construction ou vestige protégé
- 2d - Espace libre protégé (pour être jardin)

3 - Immeuble ou partie d'immeuble protégé au titre du PSMV pour son intérêt patrimonial:

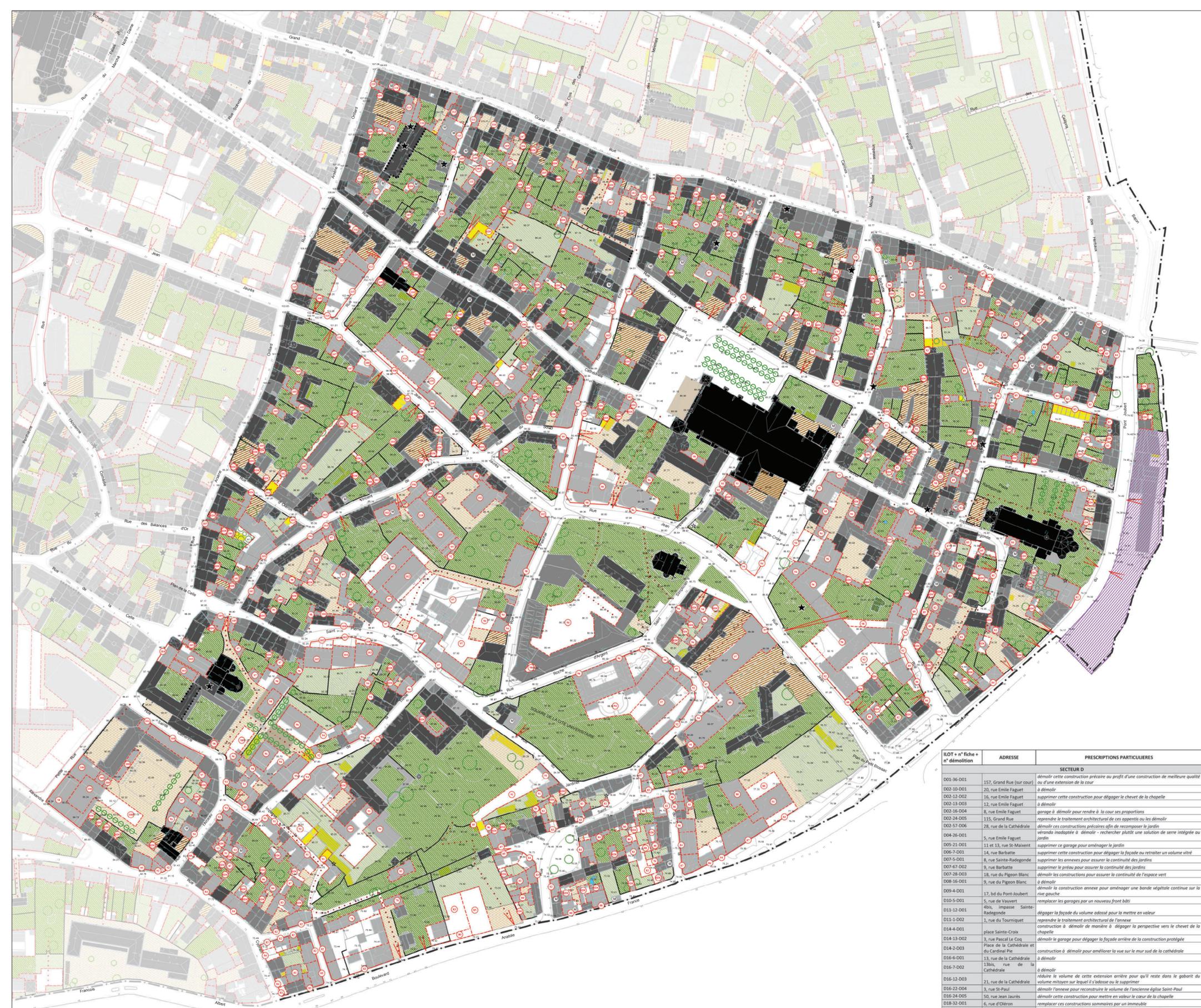
- 3a - Protection de type a - Immeuble ou partie d'immeuble à conserver, dont l'altération est interdite, et dont la modification est soumise à conditions
- 3a bis - Fragment d'immeuble ou élément d'architecture protégé
- 3b - Protection de type b - Immeuble ou partie d'immeuble à conserver, dont le réaménagement est autorisé sous conditions
- 3c - Mur de clôture à conserver, reconstruire ou créer
- 4 - Immeuble ou partie d'immeuble, pouvant être conservé, amélioré ou détruit
- 5 - Immeuble ou partie d'immeuble dont la démolition ou la modification peut être imposée à l'occasion d'opérations d'aménagement publiques ou privées (et/ou)
- 6 - Limite d'implantation des constructions : limite imposée d'implantation en hauteur de constructions
- 7 - Emprise maximale de construction des nouvelles constructions sur rue (EMCR)
- 8 - Emprise maximale de construction des nouvelles constructions en cour d'îlot (EMCI)
- 9 - Immeuble devant faire l'objet d'une modification
- 10 - Espace constructible

11 - Espace libre soumis à prescriptions particulières:

- 11a - Espaces libres, à dominante résidentielle, soumis à prescriptions particulières (DR)
- DR1 - Espace minimal / cour de qualité à conserver
- DR2 - Espace de dégagement amélioré ou à créer
- 11b - Espaces libres à dominante végétale, soumis à prescriptions particulières (DV)
- DV1 - Jardins et toits-terrasses à conserver
- DV2 - Espace de dégagement à dominante végétale à améliorer ou à créer
- 12 - Plantations à réaliser
- 13 - Ordonnance végétale (alignement, mail, etc.) à préserver ou à remplacer, dont il ne peut être porté atteinte à la composition d'ensemble
- 14 - Arbre remarquable à préserver
- 15 - Emplacement réservé pour voie, passage ou ouvrage public, installation d'intérêt général ou espace vert
- 16 - Liaison piétonne à conserver ou à créer et porche
- 17 - Possibilité d'ouverture visuelle ou perspective à préserver ou à créer

LOT + n° fiche + n° modification	ADRESSE	PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES
SECTEUR F		
F01-21-M01	153, bd du Pont-Achard	Modifier le volume de toiture en cohérence avec le bâtiment et le contexte et retravailler la clôture sur rue
F02-14-M01	2, rue Le Cèdre	pour mettre en valeur la façade ouest/mur de l'immeuble situé à l'est, il est souhaitable de rechercher une meilleure volumétrie entre les deux constructions
F02-31-M02	4, rue Jules Ferry	retirer le volume de toiture en toiture
F03-24-M01	9bis, rue du Couvier	améliorer le traitement architectural des volumes adjoints en façade arrière
F05-22-M01	12, rue St-Hilaire (sur jardin)	traiter la terrasse en espace accessible aux piétons pour offrir un belvédère sur le coté ou
F07-13-M01	23, rue Théophraste Renaudot	clôture à reprendre / annexe à modifier
F07-8-M02	16, bd de Verdun	reprendre le volume à l'étage de l'annexe
F08-1-M01	Angèle rue des Ecoisais et Arthur Ranc (La Poste)	supprimer la surélévation (1 niveau) réalisée sur le volume du cour d'îlot
F09-8-M01	9, bd de Verdun	retravailler ou supprimer le dernier niveau
F10-10-M01	16, rue Théophraste Renaudot	retravailler la couverture de la cour (verrière)
F12-6-M01	14, rue Victor Hugo	dégager les constructions proches de la façade arrière et harmoniser les toitures des concaves arrière
F12-19-M02	39, rue Théophraste Renaudot	végétaliser la couverture du parking enterré
F13-1-M01	14, place du Maréchal Leduc	traiter les murs mitoyens au-dessus des constructions protégées comme des façades à part entière
F13-21-M02	7, rue Victor Hugo	traiter les murs mitoyens au-dessus des constructions protégées comme des façades à part entière
F13-18-M03	5, rue Victor Hugo	donner sa cohérence au volume de toiture
F14-8-M01	25, rue Charles Gide / arrière du 8, rue Carnot	reprendre le traitement architectural du garage
F14-6-M02	4, rue Carnot	reprendre la surélévation et la toiture
F14-4-M03	23, rue Charles Gide (cour d'îlot)	volume à modifier ou traitement du grand mur couvrant
F15-38-M01	26, rue Carnot	harmoniser les toitures situées dans les cours
F15-30-M02	24, rue Carnot	harmoniser les toitures situées dans les cours
F18-20-M01	6, rue du Général Demarigny	améliorer le traitement et la couverture de l'extension
F18-9-M02	15, rue du Doymen	retravailler le rez-de-chaussée du bâtiment
F19-30-M01	50, rue de Blossac	modifier la toiture de la tourelle sud-ouest et de l'avant vitré
F20-7-8-M01	4, rue du Doymen (Doymen St-Hilaire)	Dégager la façade arrière du Doymen visible en restaurant la galerie du rez-de-chaussée - reconstruire un petit jardin - refaire le mur de clôture situé sur la rue de la Tranchée
F20-12-M02	rue St-Hilaire	supprimer le stationnement et sa couverture au profit d'un traitement végétal mettant en évidence l'occupation archéologique du site
F23-18-M01	99, rue de la Tranchée	modifier le volume de couverture en supprimant la terrasse et en intégrant l'étage existant
F24-4-M01	50, rue de la Tranchée	modifier la toiture
F24-14-M02	70, rue de la Tranchée	modifier la toiture
F24-15-M03	72, rue de la Tranchée	améliorer le traitement architectural du volume de liaison et reprendre le volume de toiture
F24-52-M04	27, rue Jules Ferry	modifier les toitures des volumes annexes
F24-25-M05	95, rue de la Tranchée	modifier la lucarne et supprimer les éléments techniques en façade et en toiture

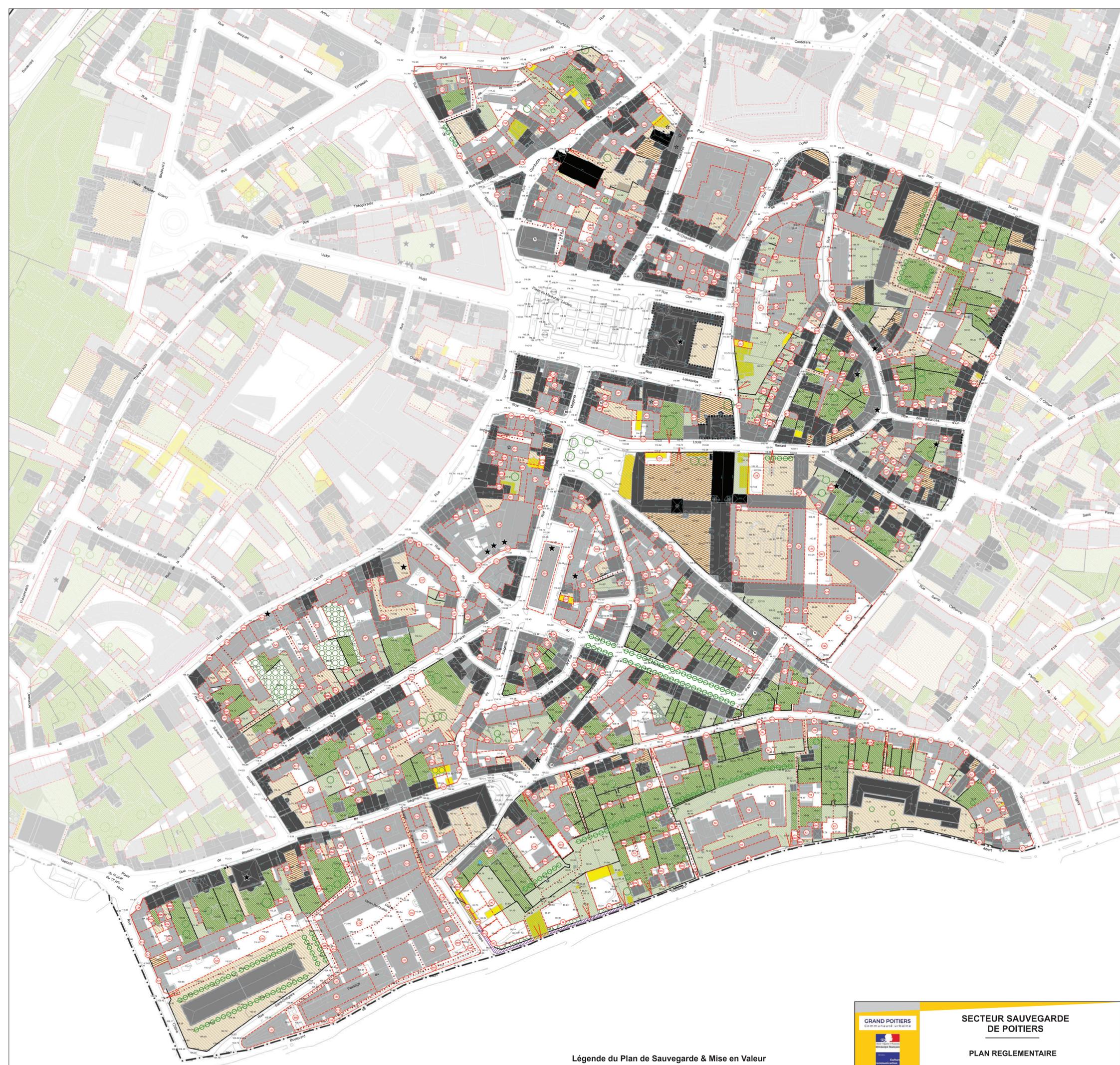




- Légende du Plan de Sauvegarde & Mise en Valeur**
- 1 - Limite du secteur sauvegardé
 - 2 - Immeuble soumis à la législation sur les Monuments Historiques (Inscription ou classement)
 - 2a - Immeuble protégé en totalité
 - 2b - Façades (ou toitures) protégées
 - 2c - Fragment/parts de construction ou vestige protégé
 - 2d - Espace libre protégé (cour et/ou jardin)
 - 3 - Immeuble ou partie d'immeuble protégé au titre du PMV pour son intérêt patrimonial:
 - 3a - Protection de type a : immeuble ou partie d'immeuble à conserver, dont l'abandon est interdit, et dont la modification est soumise à conditions
 - 3a bis - Fragment d'immeuble ou élément d'architecture protégé
 - 3b - Protection de type b : immeuble ou partie d'immeuble à conserver, dont le réaménagement est autorisé sous conditions
 - 3c - Mur de clôture à conserver, reconstruire ou orner
 - 4 - Immeuble ou partie d'immeuble, pouvant être conservé, amélioré ou démolir
 - 5 - Immeuble ou partie d'immeuble dont la démolition ou la modification peut être imposée à l'occasion d'opérations d'aménagement publiques ou privées (cf liste)
 - 6 - Limite d'implantation des constructions - limite imposée d'implantation et hauteur de constructions
 - 7 - Emprise maximale de construction des nouvelles constructions sur rue (EMC)
 - 8 - Emprise maximale de construction des nouvelles constructions en cœur d'îlot (EMC)
 - 9 - Immeuble devant faire l'objet d'une modification
 - 10 - Espace constructible
 - 11 - Espace libre soumis à prescriptions particulières:
 - 11a - Espaces libres à dominante minérale - soumis à prescriptions particulières (DM)
 - DM1: Espace minéral / cour de qualité à conserver
 - DM2: Espace de dégagement extérieur ou à créer
 - 11b - Espaces libres à dominante végétale - soumis à prescriptions particulières (DV)
 - DV1: Jardin et bosquet à conserver
 - DV2: Espace de dégagement à dominante végétale à améliorer ou à orner
 - 12 - Plantations à réaliser
 - 13 - Ordonnance végétale (alignement, mail, etc.) à préserver ou à remplacer, dont il ne peut être porté atteinte à la composition d'ensemble
 - 14 - Autre remarquable à préserver
 - 15 - Emplacement réservé pour voie, passage ou ouvrage public, installation d'intérêt général ou espace vert
 - 16 - Liaison péonale à conserver ou à créer et porche
 - 17 - Possibilité d'ouverture visuelle ou perspective à préserver ou à créer

LOT + n° fiche + n° démolition	ADRESSE	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES
SECTEUR D		
D01-36-001	157, Grand Rue (sur cour)	démolir cette construction précaire au profit d'une construction de meilleure qualité ou d'une extension de la cour
D02-10-001	20, rue Emile Faguet	à démolir
D02-12-002	16, rue Emile Faguet	supprimer cette construction pour dégager le chevet de la chapelle
D02-13-003	12, rue Emile Faguet	à démolir
D02-16-004	8, rue Emile Faguet	garage à démolir pour rendre à la cour ses proportions
D02-24-005	115, Grand Rue	reprendre le traitement architectural de ces appentis ou les démolir
D02-37-006	28, rue de la Cathédrale	démolir ces constructions précaires afin de reconstruire le jardin
D04-26-001	5, rue Emile Faguet	à démolir
D05-21-001	11 et 13, rue St-Maieul	supprimer ce garage pour aménager le jardin
D06-7-001	14, rue Barbette	supprimer cette construction pour dégager la façade ou réintégrer un volume vitré
D07-001	8, rue Sainte-Radegonde	supprimer les annexes pour assurer la continuité des jardins
D07-47-002	9, rue Barbette	supprimer le porche pour assurer la continuité des jardins
D07-28-003	18, rue du Pigeon Blanc	démolir les constructions pour assurer la continuité de l'espace vert
D08-16-001	9, rue du Pigeon Blanc	à démolir
D09-4-001	17, bd du Pont-Joubert	démolir la construction annexe pour aménager une bande végétale continue sur la rue gauche
D10-5-001	5, rue de Vauvert	remplacer les garages par un nouveau front bâti
D11-12-001	4bis, impasse Sainte-Radegonde	dégager la façade du volume adossé pour la mettre en valeur
D11-1-002	1, rue du Tournoquet	reprendre le traitement architectural de l'annexe
D14-11-001	place Sainte-Croix	construction à démolir de manière à dégager la perspective vers le chevet de la chapelle
D14-13-002	3, rue Pascal Le Coq	démolir le garage pour dégager la façade arrière de la construction protégée
D14-2-003	Place de la Cathédrale et du Cardinal Pie	construction à démolir pour améliorer la vue sur le mur sud de la cathédrale
D16-4-001	13, rue de la Cathédrale	à démolir
D16-7-002	13bis, rue de la Cathédrale	à démolir
D16-12-003	21, rue de la Cathédrale	réduire le volume de cette extension arrière pour qu'il reste dans le gabarit du volume mitoyen sur lequel il s'adosse ou le supprimer
D16-22-004	3, rue St-Paul	démolir l'annexe pour reconstruire le volume de l'ancienne église Saint-Paul
D16-24-005	50, rue Jean Jaures	démolir cette construction pour mettre en valeur le cœur de la chapelle
D18-3-001	6, rue d'Oléron	remplacer ces constructions sommaires par un immeuble
D18-34-002	4, rue d'Oléron	supprimer ces constructions pour redonner sa cohérence au jardin
D18-7-003	16, rue St-Vincent-de-Paul	supprimer ces constructions pour redonner sa cohérence au jardin
D18-13-004	9, rue Jean Jaures	démolir la construction pour mieux dégager la façade Est de l'hôtel - possibilité de reconstruire un volume à rec-de-chaussée ne masquant pas la fenêtre du premier étage - supprimer le conduit de fumée situé sur la façade est
D18-36-005	31bis, rue Arsène Orillard	dégager le rez-de-chaussée de la façade
D19-19-001	41, rue Arsène Orillard	supprimer cette construction dans le cadre d'une opération de reconstruction pour ouvrir le jardin au sud
D19-11-002	1, rue d'Oléron	supprimer cette construction inadaptée pour la remplacer ou par un espace libre ou par un immeuble adossé
D20-42-001	27, rue St-Vincent-de-Paul	à démolir
D23-1-001	rue Jean Jaures	construction à supprimer pour aménager un vaste espace vert
D23-17-002	42, rue St-Simplicien	démolir les appentis pour dégager la tour
D23-34-003	rue Jean Jaures	supprimer l'appentis pour dégager le pied de la façade
D25-5-001	18, bd Anatole France	annexe à supprimer pour dégager le mur de soutènement
D25-12-002	30, bd Anatole France	construction technique à supprimer lors de l'opération de construction neuve
D26-21-001	rue du Jardin	à démolir
D26-34-002	abords de la chapelle de la Trinité	supprimer la construction encadrant le jardin
D26-25-003	rue de la Trinité	démolir le local technique et le conduit de fumée situé en façade
D26-31-004	impasse de la Trinité	à démolir
D26-29-005	rue de la Trinité (cœur d'îlot)	supprimer ces garages pour étendre le parc et permettre l'opération de reconstruction adossée
D26-34-006	abords de la chapelle de la Trinité	supprimer cette construction pour aménager le jardin et dégager le mur de soutènement
D27-6-001	9, rue de la Trinité	à démolir
D27-33-002	9, rue de la Trinité	construction à démolir pour dégager le mur de soutènement et planter une ligne d'arbres
D30-2-001	12, rue St-Cyprien	démolir les constructions annexes pour réaliser un jardin dégagé
D30-4-002	8, rue St-Cyprien	dégager la cour pour créer une construction
D30-7-003	84, bd Anatole France	démolir l'annexe pour créer la courtoisie
D30-12-004	11, rue d'Argent	démolir les constructions annexes pour réaliser un jardin dégagé

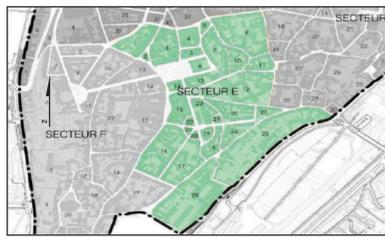
LOT + n° fiche + n° modification	ADRESSE	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES
SECTEUR D		
D01-11-M01	2, rue Montgautier	retraiter la couverture avec matériau de qualité
D01-36-M02	157, Grand Rue (sur cour)	supprimer ou améliorer le traitement architectural du dernier niveau
D01-4-M03	10, rue Montgautier	améliorer le traitement architectural du garage (remplacement de la toiture en fléchissement par une couverture en tuile, etc.)
D01-31-M04	17, rue Arsène Orillard	mieux harmoniser la volumétrie du garage avec son environnement
D01-20-M05	169, Grand Rue	supprimer le dernier volume de l'aile en retour sur cour
D02-47-M01	7, rue Montgautier	reprendre les proportions des ouvertures en façade arrière suivant les dispositions d'origine
D02-57-M02	28, rue de la Cathédrale	modifier le traitement architectural du niveau surélevé en cohérence avec le reste du bâtiment
D02-8-M03	22, rue Emile Faguet	supprimer les conduits de cheminée et modifier les chiens-assis ajoutés en surélévation de toiture
D04-23-M01	9, rue Emile Faguet	assurer un raccord harmonieux de toiture avec les deux versants d'ardoise mitoyens
D04-2-M02	16, rue Piory	remplacer la couverture de la piscine par un dispositif architectural compatible avec l'esprit du jardin
D04-6-M03	9, rue Emile Faguet	améliorer le traitement architectural de la surélévation en cohérence avec le reste du bâtiment
D04-20-M04	14, rue Piory	améliorer l'insertion architecturale du garage ou le supprimer
D04-13-M05	83, Grand Rue	reprendre la couverture (porte en fléchissement) améliorer le traitement de la façade arrière et de l'annexe
D06-5-M01	9, rue Saint Fortunat	améliorer le traitement architectural de la petite terrasse située en toiture sur l'arrière
D07-45-M01	36bis, rue Barbette	améliorer le traitement architectural du garage
D07-13-M02	46, rue du Pigeon Blanc	améliorer le traitement architectural de la toiture terrasse du volume annexe
D07-56-M03	51, Grand Rue	modifier le volume de toiture pour proposer un jeu de toits cohérent avec l'environnement (une toiture terrasse est proposée)
D08-22-M01	3, Grand Rue	modifier la volumétrie de toiture et restaurer la façade
D08-19-M02	9, Grand Rue	reprendre la couverture en tuile et restaurer les façades
D08-17-M03	3, rue du Pigeon Blanc	supprimer le conduit de fumée sur cour et reprendre le matériau de toiture
D08-13-M04	15, rue du Pigeon Blanc	refaire le versant de toiture en tuile
D10-8-M01	16, bd du Pont Joubert	améliorer le traitement architectural des extensions arrière
D10-12-M02	2, rue du Tournoquet	reprendre le traitement architectural du garage sur le boulevard
D10-4-M03	21, rue du Pigeon Blanc	restructurer les volumes à l'angle des rues
D11-39-M01	12, impasse Sainte-Radegonde	modifier le volume de toiture
D11-38-M02	10, impasse Sainte-Radegonde	améliorer le traitement architectural des annexes pour donner de l'ampleur à la cour
D11-27-M03	10, rue des Carolus	reprendre le volume et le matériau de la toiture principale et des annexes
D11-28-M04	12, rue des Carolus	reprendre le traitement architectural du garage sur la rue
D14-4-M01	1, rue Sainte-Croix	modifier le volume de toiture en créant des pentes pour abaisser le niveau de la corniche sur le jardin
D16-40-M01	27, rue de la Cathédrale (cœur d'îlot)	modifier la couverture en insérant une toiture de tuile
D16-12-M02	21, rue de la Cathédrale	modifier le gabarit et le matériau de la toiture pour s'harmoniser avec les toitures voisines
D16-11-M03	19, rue de la Cathédrale	modifier la volumétrie de l'extension pour assurer la continuité des volumes mitoyens
D18-5-M01	32, rue St-Vincent-de-Paul	mieux intégrer le garage dans la continuité du mur de clôture
D20-46-M01	9, rue St-Vincent-de-Paul	intégrer les installations de ventilation existantes en toiture dans un volume architectural
D22-2-M01	rue du Jardin	améliorer le traitement de l'architecture (matériau de toiture en particulier) ou démolir la construction au profit du square
D24-22-M01	8, bd Anatole France	rétablir un volume de toiture à la place de la toiture terrasse
D24-25-M02	16, bd Anatole France	modifier la toiture pour créer symétriquement une cruche sur la façade est
D24-2-M03	4, rue St-Simplicien	intégrer les parcs dans le rec-de-chaussée de la façade sur rue (supprimer le coffre de voier roulant)
D28-12-13-M01	7-9, rue d'Arceau	traiter la couverture en tuile
D29-6-M01	4, rue de la Trinité	améliorer la volumétrie des toitures des annexes



SECTEUR SAUVEGARDE DE POITIERS

PLAN REGLEMENTAIRE

Secteur E
Echelle 1/1000



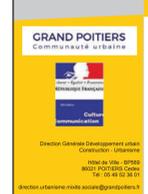
Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur
Plan graphique du règlement

Légende du Plan de Sauvegarde & Mise en Valeur

- 1 - Limite du secteur sauvegardé
- 2 - Immeuble soumis à la législation sur les Monuments Historiques (inscription ou classement):
 - 2a - Immeuble protégé en totalité
 - 2b - Façades (et/ou toitures) protégées
 - 2c - Fragment/partie de construction ou vestige protégé
 - 2d - Espace libre protégé (cour et/ou jardin)
- 3 - Immeuble ou partie d'immeuble protégé au titre du PSMV pour son intérêt patrimonial:
 - 3a - Protection de type a : Immeuble ou partie d'immeuble à conserver, dont l'abandon est interdite, et dont la modification est soumise à conditions
 - 3a bis - Fragment d'immeuble ou élément d'architecture protégé
 - 3b - Protection de type b : Immeuble ou partie d'immeuble à conserver, dont le réaménagement est autorisé sous conditions
 - 3c - Mur de clôture à conserver, reconstruire ou créer
 - 4 - Immeuble ou partie d'immeuble, pouvant être conservé, amélioré ou détruit
 - 5 - Immeuble ou partie d'immeuble dont la démolition ou la modification peut être imposée à l'occasion d'opérations d'aménagement publiques ou privées (cf liste)
- 6 - Limite d'implantation des constructions : limite imposée d'implantation et hauteur de constructions
- 7 - Emprise maximale de construction des nouvelles constructions sur rue (EMC)
- 8 - Emprise maximale de construction des nouvelles constructions en cour d'îlot (EMC)
- 9 - Immeuble devant faire l'objet d'une modification
- 10 - Espace constructible
- 11 - Espace libres soumis à prescriptions particulières:
 - 11a - Espaces libres à dominante minérale soumis à prescriptions particulières (DM)
 - DM1: Espace minéral / cour de qualité à conserver
 - DM2: Espace de dégagement amélioré ou à créer
 - 11b - Espaces libres à dominante végétale soumis à prescriptions particulières (DV)
 - DV1: Jardin et bosquet à conserver
 - DV2: Espace de dégagement à dominante végétale à améliorer ou à créer
- 12 - Plantations à réaliser
- 13 - Ordonnance végétative (alignement, mail, etc.) à préserver ou à remplacer, dont il ne peut être porté atteinte à la composition d'ensemble
- 14 - Autre remarquable à préserver
- 15 - Espace réservé pour voie, passage ou ouvrage public, installation d'intérêt général ou espace vert
- 16 - Liasse péonnie à conserver ou à créer et porche
- 17 - Possibilité d'ouverture visuelle ou perspective à préserver ou à créer

LOT + n° fiche + n° modification	ADRESSE	PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES
SECTEUR E		
E02-2-M01	70, rue Gambetta	modifier la volumétrie des constructions pour assurer la continuité du bâti sur la rue de la Marne
E03-47-M01	place du Marichal Leclerc (théâtre)	les volumes de couverture de la salle et de la scène peuvent être restructurés sous la forme d'une vaste toiture accueillant un niveau de plancher complémentaire
E03-3-M02	37, rue Gambetta	pour mettre en valeur l'ancien cours, traiter de manière transparente le volume commercial occupant cette cour ou démolir ce volume pour restaurer la cour
E03-9-M03	51, rue Gambetta	modifier la toiture - révéler la façade en retour du clocher - améliorer l'intégration du commerce (devanture ou échappe)
E06-1-M01	place du Marichal Leclerc (Hôtel de ville)	La cour doit faire l'objet d'un traitement de pavage soigné éventuellement complété d'éléments de plantation. Il est possible d'y occuper en souterrain ou en superstructure un volume extérieur destiné à des locaux municipaux de prestige (salle de conseil - salle de réunion - bureaux des élus, etc) tout en conservant la visibilité des façades sur cour.
E09-11-M01	28, rue Arsène Orillard	végétaliser la toiture de la dalle du parking souterrain
E09-35-M02	25, rue de l'ancienne Comédie	modifier les volumes arrière pour leur rendre leur cohérence
E09-22-M03	29, rue Jean Jaures	traiter de manière noble la toiture terrasse (végétalisation ou volume de toiture)
E11-4-M01	4, rue du Colonel Denfert	harmoniser les volumes en supprimant la surélévation partielle
E11-7-M02	4, rue des Balances d'Or	retourner la couverture des deux garages à l'aide de tuiles (le matériau actuel est adapté)
E11-7-M03	4, rue des Balances d'Or	améliorer le traitement du volume en prolongeant le volume mitoyen par exemple (cela permet de gagner un niveau)
E11-7-M04	4, rue des Balances d'Or	retourner la couverture des deux garages à l'aide de tuiles (le matériau actuel est adapté)
E11-16-M05	62, rue Arsène Orillard	coordonner les volumes en prolongeant le volume situé en cour d'îlot protégé
E12-13-M01	3, rue de la Celle	améliorer le traitement architectural de cette petite extension ou les supprimer
E12-2-M02	rue Louis Renard (lycée Henri IV)	retourner de manière noble l'avant périphérique de la cour
E13-17-M01	rue de Magenta	la couverture du local en fond de cour doit être refaite avec un souci de qualité (pierre ou dalle accessible)
E14-3-M01	10, rue de Magenta	procéder au remaniement complet de la devanture avec un souci de transparence de manière à suggérer la façade située en recul de l'alignement sur la rue de Magenta
E16-26-M01	3, rue Schœurer Kastner	modifier la partie supérieure et la couverture du garage ou le surélever pour assurer une continuité du bâti
E19-10-M01	35, rue du Marichal Foch	démolir la boutique au rez-de-chaussée, possibilité de la reconstruire suivant une architecture plus légère et transparente
E23-17-M01	18, rue Rabelais	créer une véritable façade sur rue à la place des deux portes de garage
E24-1-M01	18bis, rue des Arènes romaines	créer une façade de qualité à la place du garage
E25-35-M01	17, rue Jean Alexandre	retablir la tuile sur le versant arrière de la toiture
E26-16-M01	33bis, rue Rabelais	retablir une toiture en tuiles
E28-4-M01	7, rue St-Grégoire	améliorer le traitement de la toiture terrasse du garage

LOT + n° fiche + n° démolition	ADRESSE	PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES
SECTEUR E		
E01-7-D01	16, rue Henri Pétionnet	construction à démolir pour compléter l'alignement bâti de la rue
E01-36-D02	16, rue Henri Pétionnet	garage précaire à démolir dans le cadre d'un projet de reconstruction global
E01-4-D03	26, rue Bourbeau	construction à démolir pour mettre en valeur la façade de la maison protégée
E01-39-D04	62, rue Gambetta	cour couverte à démolir de toute construction pour mettre en valeur les façades des bâtiments protégés
E01-21-D05	66 et 64, rue Gambetta	à démolir
E03-42-D01	rue Paul Grillon	démolir la construction pour recréer l'espace de la cour et mettre en valeur l'ancien échevinage
E03-11-D03	51, rue Gambetta	à démolir
E07-24-D01	9, rue du Puygareau	immeuble à démolir pour réaliser un jardin public
E07-23-D02	31, rue du Puygareau	immeuble à démolir pour réaliser un jardin public
E07-22-D03	11bis, rue du Puygareau	immeuble à démolir pour réaliser un jardin public
E09-6-D01	46, rue Arsène Orillard	supprimer le garage (refermer le portail) et le remplacer par un arbre et une végétation grimpante sur le pignon
E10-1-D01	3, rue de Penthièvre	constructions à démolir pour redonner sa cohérence au jardin
E10-16-D02	3, rue de Penthièvre	constructions à démolir pour redonner sa cohérence au jardin
E10-12-D03	4bis, rue Louis Renard	démolir le traitement de la toiture terrasse
E12-1-D01	30, rue Jean Alexandre	démolir pour créer une rue et mettre en valeur les façades ainsi dégagées
E12-2-D02	1, rue Louis Renard	démolir ces constructions pour dégager le mur de clôture
E12-3-D03	1, rue Louis Renard	démolir les constructions pour dégager les abords de l'église et les végétaliser
E13-13-D01	11, rue Lebasclès	démolir l'abri à voitures - une reconstruction de qualité peut être envisagée
E14-12-D01	1, rue Carnot	construction à démolir pour dégager la baie du rez-de-chaussée
E15-12-D01	20, rue de Magenta	démolir l'entrepôt pour dégager un espace libre suffisant devant la façade de St-Nicolas
E15-37-D02	15, rue Carnot	supprimer la galerie pour agrandir l'espace du jardin
E17-8-D01	14, rue du 125e Régiment d'infanterie	garage précaire à démolir pour réaliser une opération de reconstruction urbaine
E17-4-D02	36, rue du 125e Régiment d'infanterie	à démolir
E23-22-D01	31bis, rue de Magenta	dégager la cour de toute construction ou construire une boutique d'architecture légère et rez-de-chaussée
E28-6-D01	rue de Tison	garages à démolir pour construire une façade urbaine
E28-7-D02	66, bd François Albert	démolir ces constructions à caractère industriel pour permettre l'opération de reconstruction
E28-8-D03	58, bd François Albert	démolir ces constructions à caractère industriel pour permettre l'opération de reconstruction
E28-33-D04	13, rue St-Cyprien	supprimer l'avant et améliorer le traitement de l'escalier et de la cour



Direction Générale Développement Urbain
Contrôle - Urbanisme

Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur
Plan graphique du règlement